



Déclaration commune des délégués coordonnateurs de la Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière d'Aquitaine, du Poitou Charente et du Limousin concernant le projet de fusion des 3 régions.

Monsieur le Préfet , Mesdames, Messieurs,

Pour la Confédération Force Ouvrière, la réforme territoriale qui nous est actuellement proposée avec la fusion des régions est une réforme qui fragilise la République une et indivisible. Pour Force Ouvrière, elle éloigne le service public des usagers et plus globalement des citoyens et pour notre organisation syndicale, ce n'est pas acceptable. Avec l'acte III de la décentralisation le triptyque « Nation-Départements-Communes » se transforme en « Europe-Régions-Intercommunalités ».

Or, cette « réforme » répond à la seule commande de la Commission Européenne qui s'intégrera dans le modèle d'une « Europe de grandes régions » qu'elle a toujours voulu mettre en place.

Nous pensons que des mobilités pour les personnels de l'ensemble des collectivités mais aussi des services de l'Etat seront évidemment imposées à plus ou moyen terme, ce qui ne sera pas sans conséquence pour le service public de proximité que les citoyens sont en droit d'attendre. Mais nous pouvons aussi craindre que certaines missions dites « régaliennes » soient abandonnées du fait de la faiblesse des effectifs qui ne permettrait plus de les assurer, tout au moins, sur certaines parties du nouveau périmètre administratif. Nous pensons notamment aux missions de sécurité publique et de sécurité alimentaire, sans oublier celles relatives à l'éducation nationale, à la défense militaire et à la justice.

De plus, Force Ouvrière, 1ère organisation syndicale de la fonction publique d'Etat, n'acceptera pas une nouvelle dégradation prévisible des conditions de travail pour les agents du service public, qui subissent déjà largement les conséquences désastreuses, de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et plus précisément de sa déclinaison territoriale, la Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (RÉATE)..

Le seul objectif de ces « réformes », érigé en dogme, était de faire baisser le nombre des fonctionnaires par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite sans tenir compte des conséquences sur le service public tant pour les usagers que pour les agents des services publics.

Force Ouvrière avait raison ! car la réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat c'est :

- une administration départementale totalement laminée,
- une absence totale de lisibilité de l'action publique,
- une désorganisation de l'Etat en région,
- mais c'est aussi un mal-être généralisé des agents du service public, qui est du à ces réformes effectuées avec brutalité et qui n'a pas tenu compte du facteur humain.

Force Ouvrière, constate que la méthode employée pour réaliser la future réforme territoriale « Aquitaine, Poitou Charente et Limousin » ressemble étrangement à celle utilisée lors de la Révision générale des Politiques Publiques, même si on a changé les mots avec la Modernisation de l'Action Publique, la MAP.

Force Ouvrière tient à rappeler, que la présence de services publics au plus près de la population est un véritable facteur de cohésion sociale.

Force Ouvrière regrette que le débat actuel à propos de l'opportunité de cette fusion ne repose que sur les seuls critères économiques et d'une façon détournée la création des futures régions européennes.

Dans le cadre de la future réforme territoriale avec notamment la fusion de nos 3 régions, nous pouvons d'ores et déjà craindre la mort programmée de deux préfectures de Région que sont Poitiers et Limoges, véritables cités administratives car ces deux villes reposent économiquement, sur l'activité de ces services publics. Que vont devenir par exemple les 3 Rectorats, les 3 DRAC, les 3 DREAL... ?

La masse salariale des agents des trois versants de la fonction publique soutient pleinement le tissu économique local et ainsi profite aussi à l'expansion du secteur privé. En outre ces trois versants de la fonction publique emploient une partie importante de cadres et d'ingénieurs de chaque département. Le transfert des services diminuerait d'autant le réservoir de matière grise et affaiblirait l'attractivité et la dynamique d'aménagement du territoire. Dans ces conditions Force Ouvrière exige des explications claires sur la future organisation administrative de la nouvelle région « Aquitaine, Poitou Charente, Limousin » préalablement à sa mise en place.

Force Ouvrière s'interroge également sur le devenir des CAP régionales existantes qui ont été élues lors des élections professionnelles du 4 décembre 2014.

C'est dans ce contexte que la FSPS Force Ouvrière appelle les personnels territoriaux à la grève le 19 mai pour :

l'abrogation de la loi MAPTAM, (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles)

l'abrogation de la loi de délimitation des régions

l'abandon du projet de loi Notre, (nouvelle organisation territoriale de la République) le retrait du pacte de responsabilité et du plan de réduction des dépenses publiques ;

Ce même 19 mai à l'appel de nombreuses organisations syndicales dont la FNEC FP Force Ouvrière les enseignants seront en grève contre la territorialisation de l'école publique.

Ils seront en grève pour obtenir le retrait de la réforme du collège, le maintien des horaires et programmes disciplinaires nationaux, pour le maintien des statuts nationaux.

De même dans le premier degré les décrets sur les rythmes scolaires et les PEDT remettent en cause également le caractère national de l'enseignement.

Force Ouvrière demande l'abandon de ses deux « réformes » qui territorialisent l'école de la République.

Force Ouvrière réaffirme son attachement indéfectible à son Service public de proximité, garant de l'égalité de traitement pour chaque citoyen. Pour Force Ouvrière, il n'y a pas de République sans service public !

FO continuera à porter les revendications et notamment :

- La défense du statut général et des statuts particuliers qui par nature réduisent les possibilités d'imposer de la mobilité forcée interministérielle,
- Le maintien des structures régionales ou départementales ministérielles contre toutes structures interministérielles,
- Le rejet de toute gestion régionale interministérielle et le maintien des CAP ministérielles

Pour Force Ouvrière, la logique de la « réforme » va entraîner un accroissement des inégalités et une différenciation du droit d'une région à l'autre, d'une métropole à l'autre. Elle remet en cause l'indivisibilité, la cohérence, la lisibilité, l'unicité et, du coup, l'égalité républicaine, c'est-à-dire l'égalité de droit.

Les délégués coordonnateurs de la Fédération Générale des Fonctionnaires FO vous remercie pour votre attention.